



Conseil d'administration

319^e session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/PFA/INF/1

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

POUR INFORMATION

Contributions volontaires et dons

Résumé: On trouvera dans le présent document une liste détaillée des dons en faveur de programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis septembre 2011, à l'exclusion des fonds reçus pour des activités de coopération technique.

Unité auteur: Département de la gestion financière (FINANCE).

Documents connexes: GB.312/PFA/INF/1.

1. A sa 151^e session (mars 1962), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, selon qu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature que les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ou les particuliers pourraient offrir en faveur des programmes d'activités pratiques de l'OIT à condition que ces dons n'entraînent pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation. Les larges pouvoirs ainsi accordés au Directeur général ont étendu l'autorisation que le Conseil d'administration lui avait donnée à sa 130^e session (novembre 1955) et qu'il avait confirmée à sa 138^e session (mars 1958). A sa 251^e session (novembre 1991), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, lorsqu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature offerts par des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers, étant entendu que ces dons n'entraîneraient pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation et que le détail des dons acceptés par le Directeur général serait périodiquement porté à la connaissance du Conseil d'administration.
2. Le détail des dons acceptés par le Directeur général a été communiqué pour la dernière fois à la commission en novembre 2011¹. Les dons en faveur des programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis lors sont énumérés en annexe. Ces donations n'incluent pas les dons reçus pour les activités de coopération technique.

Genève, le 27 août 2013

¹ Document GB.312/PFA/INF/1.

Annexe

Dons en faveur des programmes d'activités pratiques

Donateur	Montant	Date	Objet
Confédération japonaise des syndicats (JTUC-RENGO)	8 millions de yen (101 627 dollars)	Septembre 2011 et octobre 2012	Financement de l'Atelier régional OIT/RENGO/JILAF sur les droits syndicaux, les normes du travail et l'amélioration de la productivité en Afrique, qui s'est tenu à Lomé (Togo) du 21 au 25 novembre 2011 et à Lusaka (Zambie) du 19 au 23 novembre 2012.
ONU-Femmes	190 000 dollars	D'octobre 2011 à juin 2013	Mise en œuvre du rapport régional sur le travail décent et l'égalité entre les sexes en Amérique latine et dans les Caraïbes dans lequel figuraient des propositions pour améliorer l'accès des femmes à des emplois de qualité dans la région.
UNICEF, PNUD, FNUAP, ONU-Femmes, OMS	25 000 dollars (5 000 dollars par organisation)	De novembre 2011 à février 2012	Financement des activités du Groupe de travail mixte des Nations Unies sur les socles de protection sociale.
Messe Düsseldorf GmbH	22 772 euros (30 222 dollars)	De décembre 2011 à mai 2013	Financement de la conférence internationale biennale «Appliquer des normes mondiales de sécurité et de santé au travail», organisée conjointement par l'OIT, Messe Düsseldorf et l'Association fédérale allemande pour la sécurité et la santé au travail (BASI), qui doit se tenir à Düsseldorf (Allemagne) en novembre 2013.
GIP SPSI (Santé protection sociale International)	128 565 euros (171 420 dollars)	Décembre 2011	Participation au financement de l'Initiative internationale en faveur d'un socle de protection sociale.
Fédération internationale des ouvriers du transport (Seafarers' Trust de l'ITF)	60 000 dollars 10 000 dollars	Janvier 2012 Juin 2013	Participation au financement des activités de promotion des dispositions de la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006), relatives à la protection sociale.
PNUD	20 000 dollars	Juin 2012	Contribution au lancement du rapport final du Groupe des Nations Unies pour le développement, publié sous la direction du BIT et du PNUD, qui passe en revue les facteurs déterminants de la création d'emplois décents et les solutions qui s'offrent aux pouvoirs publics pour assurer un développement sans exclus dans les Etats arabes.
Gouvernement de l'Inde	450 000 roupies (8 583 dollars)	Juin 2012	Financement de l'étude conjointe visant à évaluer la portée et l'efficacité des efforts nationaux en faveur de la protection de la maternité.
European University	16 500 francs suisses (17 572 dollars)	Octobre 2012	Financement de la formation dispensée à Genève du 25 au 27 octobre 2012 sur le thème «Pour une culture de la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement».
Gouvernement de la Norvège	280 000 dollars	Novembre 2012	Prise en charge d'une partie des dépenses d'interprétation et de secrétariat lors de la neuvième Réunion régionale européenne, qui s'est tenue à Oslo (Norvège) du 8 au 11 avril 2013.

Donateur	Montant	Date	Objet
Foundation for the Global Compact	9 464 dollars	Mai et août 2013	Prise en charge d'une partie du coût de la réunion des agents de liaison avec le secteur privé, dont le thème était «Renforcement des partenariats et des synergies et efficacité de l'action à l'échelon local», et du XI ^e Forum annuel des réseaux locaux du Pacte mondial, qui ont eu lieu tous deux à Genève du 24 au 26 avril 2013.
Gouvernement de la France	Deux contributions de 35 000 euros (93 158 dollars)	Novembre 2011 et mars 2013	Financement de la campagne de promotion des activités de l'OIT en France.
Gouvernement de Trinité-et-Tobago	1 037 640 dollars de Trinité-et-Tobago (163 604 dollars)	De juillet 2011 à juillet 2013	Contribution aux frais de location du bureau de l'OIT à Port of Spain.
Gouvernement de l'Allemagne	Deux contributions de 62 000 euros (162 332 euros)	Janvier 2012 et janvier 2013	Financement des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Berlin.
Gouvernement de la France	231 565 euros (306 414 dollars)	De novembre 2011 à mars 2013	Financement des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Paris.

Les bureaux de l'OIT suivants sont installés dans des locaux mis à disposition gratuitement par les pays hôtes: Abuja (Nigéria), Ankara (Turquie), Beyrouth (Liban), Budapest (Hongrie), Colombo (Sri Lanka), Koweït (Koweït), Lisbonne (Portugal), Madrid (Espagne), Montevideo (Uruguay) pour le CINTERFOR, Rome (Italie) et Yaoundé (Cameroun). Les locaux des correspondants nationaux ont également été mis à disposition gratuitement par les pays hôtes dans les villes suivantes: Belgrade (Serbie), Chisinau (République de Moldova), Erevan (Arménie), Kiev (Ukraine), Minsk (Biélorus) et Tirana (Albanie). Le gouvernement du Nigéria accueille le directeur du bureau de l'OIT à Abuja dans un logement privé.

En outre, des plaques et des objets décoratifs ont été offerts au Bureau.